

Lettre de novembre 2023,

Des Associations de l'Union des Rivages de la Touques

Chers Amis,

Les nuages s'accumulent en ce moment avec une violence inquiétante tant en Ukraine qu'au Moyen-Orient. Le réchauffement climatique, le covid, l'explosion du coût de l'énergie, et l'inflation générale restent bien présents cependant.

La persistance bien réelle des signes du changement climatique avec un automne très pluvieux qui a été précédé de périodes de sécheresse inhabituelle. L'alerte sécheresse n'ayant été levée pour le Calvados que tout début octobre.

Depuis juin tous les records de chaleur sont battus et 2023 devrait être l'année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde.

Point positif cependant, la crainte de la pénurie d'énergie cet hiver s'est éloignée du fait de la réactivation des centrales nucléaires.

La prochaine Cop, 28^{ème} du nom, devrait se tenir début décembre à Dubaï aux Emirats arabes unis, "*cinquième plus gros émetteur de CO2 de la planète*" quand même (!), avec peu d'espoir d'avancées notables tant ces grands messes sont démonétisées.

Région : au niveau régional, le changement climatique est mis en avant avec la création du GIEC Normand (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) à l'instar de ce qui se fait au niveau mondial.

Vos associations associées au GRAPE ont organisé cet été à Trouville une conférence dont l'animateur était un membre du GIEC Normand. Parmi les thèmes abordés, ceux de l'érosion de notre littoral et de la montée des eaux interpellent le plus les auditoires.

Département : dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, le Département finance la création et la reconstitution de haies ainsi que les projets d'approvisionnement local et la valorisation des circuits courts. Cependant, nos élus étant peu motivés, cette politique est sans effet notable sur notre territoire. Les vélo-routes bénéficient aussi de financements et leur progression est lente mais régulière.

Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ou 4CF :

Les conseillers communautaires ont adopté un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) ayant pour but d'atténuer le changement climatique en développant les énergies renouvelables, maîtrisant la consommation d'énergie, améliorant la mobilité sans voiture, la qualité de l'air, etc...

Energies renouvelables : à l'exception de la coûteuse isolation du siège de la 4CF, celle des bâtiments municipaux tarde et l'isolation des habitats individuels se fait au

compte-goutte (moins de trois maisons par an). Mais si sur l'on n'aperçoit toujours pas de panneaux solaires sur les toitures des services techniques de nos villes, des grandes surfaces et des zones commerciales ou industrielles, on peut se féliciter l'engagement par Véolia d'en couvrir les toits de la station d'épuration de Touques à hauteur de 1072 unités.

Nos élus comptent sur la réalisation de l'énorme ferme solaire de 46 hectares prévue aux abords de l'aéroport de Saint Gatien. Mais ce projet, sur une zone humide, pose beaucoup de problèmes pour l'environnement et la sécurité. Vos associations participent au comité de suivi « environnement » de l'aéroport et restent vigilantes.

Mobilité : c'est un autre compétence de la 4CF, et un des éléments du PCAET.

Mobilité : On ne peut à la fois vouloir plus de mobilité douce dans les villes, rues piétonnes et pistes cyclables, sans commencer par décongestionner leurs centres.

Le Plan adopté par nos élus communautaires comporte des **engagements fermes**...mais **qui ne sont pas suivis d'effets** sous le prétexte fallacieux d'un « contexte foncier très tendu »

Extraits du **PCAET** : « Axe 3 : Une mobilité durable participant à l'objectif national de neutralité carbone en 2050. »

« Action 312 : Etudier la faisabilité d'un parking de délestage pour les cars touristiques et les véhicules légers. En saison et le week-end, les stations de Deauville et Trouville-sur-Mer connaissent d'importants problèmes de stationnement sur la côte et en profondeur. Cette saturation est accentuée par l'effet de recherche de place qui voit tourner dans la ville un nombre important de véhicules. L'offre de stationnement est généralement localisée proche du littoral. Des phénomènes de saturation et d'encombrement existent pour les secteurs les plus fréquentés, sans offre déportée avec solution de rabattement.

A noter : un contexte foncier très tendu ne laissant que peu d'opportunités foncières (terrains libres). »

Or l'espace requis existe bel et bien sur une grande friche industrielle qui s'est libérée face à la caserne des pompiers depuis la relocalisation du quai de transfert des ordures ménagères et de la déchetterie.

Ce parking est encore rendu plus nécessaire par l'aménagement des quais de Trouville qui a pour but louable de réduire le nombre de véhicules en centre-ville et de créer une piste cyclable.

La disparition d'une voie en entrée de ville ainsi que la réduction des places de stationnement va provoquer un ralentissement sensible de la circulation et la création de bouchons au niveau du giratoire d'entrée de ville qui est alimenté par les deux voies du Pont des Belges, les deux voies de l'avenue du Gal de Gaulle venant de Touques et des hauteurs de Trouville, le Boulevard d'Hautpoul par lequel passent les voitures venant

d'Hennequeville et Honfleur, et enfin par les deux voies de sortie des quais. Par capillarité, le giratoire d'entrée de ville de Deauville risque lui aussi d'être encombré.

Une occasion manquée : l'implantation d'un parking sur le terrain situé le long de la voie ferrée en entrée de Deauville était une opportunité de décongestionner les centres de Deauville et de Trouville. Malheureusement la mairie de Deauville a fait le choix de la construction d'un immeuble de « standing ». Là aussi, c'est une occasion de parking d'entrée de ville qui disparaît.

Encore une fois, nous insistons sur la nécessaire création d'un parking de délestage pour les véhicules, les cars de Tourisme, les camions de livraison, pour désengorger les centres-villes de Trouville, Deauville et dans une moindre mesure de Touques. Cet investissement est entièrement pris en charge par l'Etat, la Région, le Département, et représentera une source financière non négligeable pour Touques. Comme dit le Président de la Communauté de Communes sur un sujet touchant l'environnement : « il est question d'innovations car le monde change ».

L'Economie circulaire fait aussi partie du PCAET:

Place Nette à Trouville qui recyclait meubles, appareils ménagers etc...de toute la 4CF a fermé ses portes, mais a été remplacé par une nouvelle équipe qui a réaménagé les mêmes locaux prêtés par la mairie de Trouville à côté de la Maison des Jeunes. Ce point de collecte très excentré mériterait d'être dupliqué sur le territoire de la 4CF.

Le **PCAET** impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air. Ce devrait être un non-sujet sur Cœur Côte Fleurie en bord de mer, mais il n'en est rien. Les informations journalières reçues via le site d'ATMO Normandie font très souvent état d'une qualité de l'air médiocre.

La conclusion est que nous sommes toujours sous l'influence de la Zone Industrielle du Havre et du trafic maritime, sans oublier les voitures, très nombreuses en été. Notons qu'un référent du Réseau Territorial de Promotion Santé est présent à l'hôpital de Cricqueboeuf.

Gestion de l'eau : sans surprise, la délégation service public d'assainissement, détenue par Veolia a été reconduite en octobre. Le coût de l'eau potable devrait baisser de 1,8 % grâce en partie à la généralisation de la « télérelève » qui permet de faire des économies de personnel et de réduire les temps de réaction en cas de ruptures sur le réseau. En octobre par exemple les techniciens de Veolia ont multiplié les interventions à la suite des pluies qui ont provoqué de nombreuses micromouvements de terrains.

La réutilisation des eaux usées de la station pour l'arrosage des plantes et le nettoyage des rues en cas de sécheresse, a été annoncée par Veolia. Cependant elle doit répondre aux normes strictes des Agences de Santé ce qui reste un frein à leur utilisation.

Notons que le coûteux redimensionnement de la station d'épuration proche de la saturation en saison estivale n'a pas été évoqué. lors de la renégociation de la DSP.

VOS ASSOCIATIONS : nos effectifs restent stables grâce au dynamisme des adhérents. Au 31 octobre les cotisations sont en hausse de 8 %.

ATTENTION : *le 1^{er} janvier de cette année, deux associations ont transféré leur siège à la Maison des Associations de Trouville sur Mer 4 Quai Albert 1^{er} 14360 Trouville sur mer Il s'agit des Amis de Trouville sur mer, Hennequeville, Villerville et Saint Gatien des Bois et de l'Union des Rivages de la Touques. Veuillez donc adresser tous les courriers à ces adresses.*

L'ACTIVITE ECONOMIQUE :

Pêche et restauration : la pêche à la coquille Saint-Jacques a bien démarré en octobre et les résultats sont encourageants. Côté poissonniers et restaurateurs, la saison a été satisfaisante, même si les problèmes de recrutement liés aux difficultés de logement des salariés perdurent.

EOLIENNES EN MER : malgré les réticences des riverains, des pêcheurs, de certains élus, les études environnementales en cours et les nombreuses enquêtes publiques dont les résultats sont connus d'avance, les projets d'implantations d'éoliennes en mer se poursuivent et devraient même s'accélérer avec la nouvelle loi sur la transition énergétique qui facilite la tâche des promoteurs. Sur nos côtes, trois parcs sont prévus : le premier face à Fécamp, le deuxième face à Dieppe-Le Tréport et le troisième face à Courseulles-sur-Mer qui totalisent près de 1500 MW de production électrique.

URBANISME : la pression immobilière que notre littoral subit reste une de nos principales occupations. Le SCOT du Nord Pays d'Auge ou Schéma de Cohérence Territoriale a fixé des limites aux nouvelles constructions, mais sur des bases d'évolution de la population volontairement optimistes. Depuis trois ans, date de sa création, aucun constat n'a été produit. La Préfecture a exigé du maire de Pont l'Evêque, Président du SCoT, la mise en place du comité de suivi prévu dès 2019 ainsi qu'un site web informatif. Encore faut-il que les données des constructions et des terres consommées soient rendues disponibles.

Les constructions destinées aux résidences secondaires ou aux locations Airbnb se poursuivent malgré leurs proportions élevées 83% sur Deauville, 76 % sur Trouville. Les logements accessibles restant le parent pauvre de l'immobilier de la 4CF, ce qui explique que nos villes perdent toujours autant d'habitants. Les fermetures de classes sont les marqueurs incontestables de cette tendance.

Fibre optique et communications téléphoniques : sur Cœur Côte Fleurie (4CF) , l'implantation des 42.000 prises se prolonge avec de nombreux dysfonctionnements dus à la concurrence entre les opérateurs et à leurs sous-traitants d'un niveau insuffisant. Après accord avec la 4CF, le délégataire chargé de la mise en place devra consacrer 600.000€ à la résolution des raccordements posant les plus de problèmes.

L'utilisation des portables reste problématique sur de nombreuses zones, dont celle de la colline de Trouville.

Zone communautaire : la création du quartier économique et résidentiel situé sur la zone de la Croix Sonnet entre Trouville et Villerville avance. 21 hectares de terrains sont en cours d'acquisition.

Le train : le nombre de retards reste important sur la ligne Paris Trouville-Deauville, moyen de transport essentiel pour nos villes.

TROUVILLE :

Bon à savoir : une avancée notable dans l'information au quotidien des citoyens : **Trouville** comme **Villerville et Saint Gatien**, ont adopté l'application « **ILLIWAP** » pour informer les citoyens au jour le jour. Il suffit de s'inscrire sur l'application (<https://www.illiwap.com/fr>) pour recevoir les messages d'information des mairies concernées. Espérons que les autres villes de la Communauté de Communes suivront.

Budget : la taxe d'habitation toujours due pour les résidences secondaires a été majorée de 20%.

Les églises : ND des Victoires : les travaux de réhabilitation ont commencé en octobre. Ils devraient durer jusqu'en 2026 pour un coût de 4 Millions €

ND de Bonsecours : les travaux de remise en état sont évalués à plus de 3 Millions €, la Mairie a annoncé qu'elle voudrait dédier ce lieu à la culture en y associant des investisseurs privés. L'antenne dédiées aux communications téléphoniques a été démontée avec le clocher, mais l'antenne provisoire n'a pas apporté d'amélioration sur la colline. La nouvelle implantation se fera sur la toit du Casino sans impact visuel. Espérons qu'elle aura un impact positif.

Maison des jeunes : le 6 décembre se déroulera assemblée générale extraordinaire actant la dissolution de l'association et la reprise de la gestion de la MJ par la municipalité.

Casino : les recettes évoluent positivement. Le renouvellement de la DSP (délégation de service publique) du Casino est acté depuis cet été. Sans surprise, c'est le Groupe Barrière qui reste en place. La Mairie souhaite reprendre la responsabilité du Salon du

Gouverneur pour disposer plus fréquemment de la salle. La réhabilitation du théâtre fait partie des objectifs visés.

Quai Kennedy : la réfection par la 4CF du réseau d'assainissement du quai et son prolongement jusqu'à la station d'épuration de Touques est achevé.

A l'entrée du quai la 4CF a créé un point de collecte dont les conteneurs sont enterrés. Les riverains souhaitent qu'il y ait un habillage végétal pour améliorer l'esthétique de la nouvelle installation qui borde la Touques, sa future promenade et sa piste cyclable.

Quartier du Gal de Gaulle et Chapelle Saint Jean : Le bâtiment en brique à l'angle de la rue d'Aguesseau est toujours à l'abandon et la mэрule menace le quartier.

Un point est prévu ce mois-ci avec Madame le Maire.

Le chantier situé à l'emplacement de l'ancien centre de radiologie prend beaucoup de retard car les travaux ont déstabilisé les constructions situées en amont sur la colline et ont fait réapparaître des sources.

Les aménagements des abords de la chapelle Saint Jean sont budgétés à hauteur de 460.000€ et devraient commencer en 2024.

Corniche : le haut de la corniche qui a subi des mouvements de terrain est toujours interdit d'accès depuis le 5 octobre 2021. Des sondages ont été effectués et des instruments de mesure des mouvements de terrain sont en place. Des travaux de confortement devraient être entrepris mais certainement pas avant un an.

En contrebas, l'immeuble Le Petit Normandy, ravalé, a retrouvé une seconde jeunesse. Oublié l'arrêté de péril qui a longtemps pénalisé cette construction qui fait partie de notre patrimoine.

ZAC des Bruzettes : l'incertitude la plus complète entoure ce projet qui a pourtant mobilisé beaucoup de Trouvillais. La Mairie négocie la fin de la mission d'EDIFIDES, l'aménageur de départ et devrait passer la main à Triumvirat Finances qui prévoit la construction de 43 maisons et de 30 logements sociaux.

Zone d'activité : la municipalité a déjà négocié le retrait de l'aménageur et envisagerait dans le futur la création d'un parc de loisirs sur cette zone humide.

DEAUVILLE :

Sur la colline : le long de l'impasse Clos Saint Nicolas, pour permettre la construction de nouvelles villas, d'important murs de soutènement ont été construits, qui pour le moment défigurent la colline.

Presqu'île de la Touques : les dix peupliers ont disparu à notre grand regret. Nous savions que nos actions ne faisaient que retarder l'échéance de l'abattage.

Pour finir, il a été constaté que deux arbres sur les dix étaient en mauvais état, ce qui ne les auraient pas empêchés de durer encore plusieurs années.

Rue Thiers, les anciens hangars, enfin désamiantés, devraient laisser place à des « villas d'architecte ». L'immeuble ancien faisant face à la gare est en cours de réhabilitation. Bonne nouvelle, 500 arbres devraient être plantés dans le Parc Calouste Gulbenkian, un peu loin quand même du centre-ville de plus en plus bétonné.

Les dragages du bassin des yachts et du chenal sont achevés. Les sédiments pollués sont rejetés au large. Ils viennent s'ajouter à ceux du Port de Rouen déversés sur le site du Machu un peu plus loin.

Les sédiments pollués des Marinas ne pourront être rejetés au large. Le coût de l'opération s'élèverait à plus de 8 millions..à charge du Département.

BLONVILLE : malgré les protestations contre la nouvelle DSP de la plage, la suppression des cabines de propriétaires est totale sur la plage de Blonville, elles appartiennent toutes au plagiste. Certains propriétaires ont fait le choix de revendre à l'amiable leur cabine au plagiste, d'autres l'ont conservée chez eux.

Lutte contre les inondations : après le bassin de rétention construit il y plusieurs années, la 4CF va entreprendre des travaux d'aménagements hydrauliques sur le réseau pluvial sur 700 mètres le long de la RD20 pour un coût de 2,28 millions €.

BENERVILLE : proche du Clos de Bénerville et de la Nouvelle vague, les 29 logements du Drakkar sont en voie de réalisation. En lieu et place de la zone arborée on peut voir une énorme dalle de béton..

Le permis pour 21 logements au pied de la colline du Château Gabriel dans une zone autrefois inconstructible, fait l'objet d'un recours des riverains et de votre association. Malgré les conclusions du Rapporteur Public qui préconisait la suppression du permis, les juges en ont maintenu l'autorisation. Un recours a été déposé à la Cour Administrative d'Appel de Nantes. Notons que la municipalité a déjà créé une voie menant à ce projet qui ne verra peut-être pas jour.

Autre sujet de contestation, des travaux d'extension importante *d'une maison située en zone rouge, proche du littoral* (constructions totalement interdites..) et surveillée depuis longtemps par la CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques) du fait des éboulements fréquents. Ainsi deux capteurs de surveillance des mouvements de terrains sont implantés à proximité de ladite maison et la surveillance a été renforcée cet été.

Il aura fallu quatre mois au Maire pour arrêter les travaux, le temps pour le propriétaire de les achever à peu de chose près. Merci à la DDTM14, la sous-Préfecture de Lisieux et à nos adhérents pour leurs interventions.

Nous vous recommandons le livre " Le désarroi de la France, ils ont laissé faire", de Claude Chinardet l'un de nos administrateurs qui se penche sur les maux qui traversent la France.

TOURGEVILLE : la construction de l'immeuble face au supermarché a repris après plusieurs années d'arrêt

TOUQUES :

Maison de la Commune : en avril, lors de la publication de la lettre trimestrielle de la mairie, les Touquais ont découvert un projet d'une Maison de la Commune de 15 mètres de haut et de 1726 m² à vocations multiples (6 commerces, CCAS, point Poste, atelier vélos, activités de détente, bureaux, coworking, logements pour saisonniers, point de rendez-vous pour circuits touristiques). Les façades de la Maison donnant sur la rue Louvel et Brière et à l'arrière, sur le parking de la Place G. Roger.

Les riverains se sont regroupés pour protester contre ce projet de muraille qui dépasserait de plus de 4 mètres la moyenne des immeubles et maisons de la rue située en plein centre-ville proche de l'église classée St Thomas. Aidés par votre association ils ont déposé un recours amiable auquel la Mairie a répondu en proposant de revoir le projet en en diminuant la hauteur d'un mètre. Mais à l'issue de la première réunion des divergences subsistent. Espérons qu'une solution soit rapidement trouvée.

Sur la zone d'activité, la municipalité a autorisé l'extension du magasin Aldi oubliant dans la foulée les engagements pris dans le SCoT (Schéma de **Cohérence territoriale**) qui ont pour objectif de : « dynamiser le commerce en centre-ville et de **limiter le développement du commerce périphérique banal** et générateur de flux pour les résidents ».

SAINT-ARNOULT : la candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO du « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » a été acceptée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens. A date, l'association du Prieuré et la mairie n'ont pas connaissance de l'avancement du dossier.

Les rendez-vous hippiques se succèdent au Pôle International du Cheval devenu un lieu prisé pour les compétitions.

VILLERVILLE : les travaux de confortement de la falaise se poursuivent et ont fait l'objet de reportages sur les chaînes de télévision nationales. Au même moment des permis sont accordés en surplomb, ce qui a provoqué un recours de la part de voisins soutenus par le GRAPE qui a estimé que les affouillements dans cette zone pourraient fragiliser la falaise.

SAINT-GATIEN DES BOIS : rappelons que la commune a intégré le périmètre de l'URT via les Amis de Trouville.

Projet immobilier sur le golf : la construction de l'énorme projet immobilier autour du Golf est contestée devant le Tribunal administratif par des riverains soutenus par votre association et par deux autres associations : Estuaire Sud et FNE-Normandie. L'affaire devrait être jugée courant 2024.

Ferme solaire : le projet de ferme solaire de 46 hectares sur les délaissés de l'aéroport avance. Son promoteur EDF Renouvelables l'a présenté devant les instances régionales. L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a été assez critique sur beaucoup de points du projet car il s'étend sur une zone humide et borde la forêt. Les pistes pour la sécurité incendie devront être construites, couvrant 3,8 hectares. Elles devront être compensées à hauteur de 6 hectares de zones à préserver. Votre association qui fait partie de la Commission Environnement de l'Aéroport a souhaité que la surface occupée par les panneaux soit réduite d'environ 20 % pour protéger la forêt en lisière, et soit éloignée de la piste.

Veillez croire en nos sentiments dévoués et amicaux.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Henri Luquet
Président de l'URT